

MODALITES GENERALES DE FORMATION

Acquérir des compétences en sécurité incendie et en prévention des risques

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--) *Le bénéficiaire devra être en capacité de*

- Connaître la réglementation
- Identifier le type d'incendie
- Agir devant un feu naissant
- Manipuler les extincteurs ou les RIA

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande *Il est recommandé de faire cette formation en intra et de disposer « d'une zone feu ».*

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.

FSP est habilité CARSAT-INRS

Durée : 1/2 journée/4 heures

Possibilité d'augmenter le temps de formation (pour exercices pratiques notamment)

Délai de réalisation sur demande

Groupe 10 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 750 €/groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

→ PRE-REQUIS

- Connaître les risques professionnels de l'entreprise

→ PUBLIC

- Tout public désigné dans l'établissement – EPI – « Pompiers » d'entreprise

PROGRAMME

- Aspect législatif et réglementaire
- Missions des équipiers de première intervention
- Causes des incendies, conséquences
- Alarme, alerte
- Le feu
- Le triangle du feu
- Les combustibles, les comburants, la combustion
- La propagation du feu
- Les classes de feu
- Les différents modes d'extinction
- Les agents extincteurs
- Les moyens disponibles de lutte contre l'incendie
- Consignes au sein de son entreprise, les points chauds
- Les techniques de lutte avec extincteurs ou les RIA
- Utilisation des moyens de l'entreprise
- L'évacuation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Après un apport théorique en salle, les participants vont s'exercer sur les outils d'extinction sur des cas pratiques (usage des différents extincteurs sur feu réel* générateur de flammes)
- Analyse vidéo
- Visite de l'établissement.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation certificative écrite
- Attestation de stage